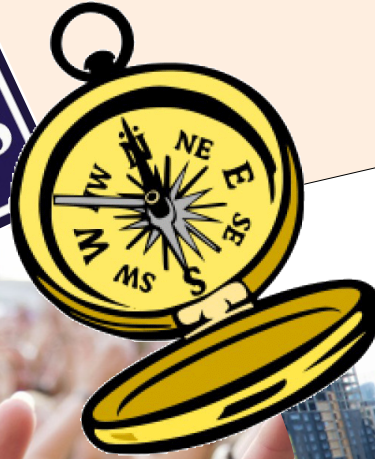
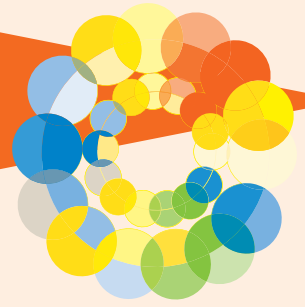


Expérimentation des Tables de quartiers



Kit d'appui

*Kit élaboré par les douze sites de l'expérimentation
« Tables de Quartiers » coordonnée par la
Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France (FCSF)
en collaboration avec la coordination « Pas sans nous ! » .*

Avec le soutien de :



Sommaire

<i>1 - Présentation de l'expérimentation DES TABLES DE QUARTIER</i>	<i>page 3</i>
<i>2 - Contexte et enjeux des tables de quartier « à la française »</i>	<i>page 7</i>
<i>3 - Les tables de quartiers à MONTRÉAL</i>	<i>page 10</i>
<i>4 - Mobiliser autour du projet de table de quartiers</i>	<i>page 14</i>
<i>5 - Relations avec les institutions et les pouvoirs publics</i>	<i>page 16</i>
<i>6 - Site Web et bibliographie</i>	<i>page 21</i>



1 - Présentation de l'expérimentation DES TABLES DE QUARTIER

Qu'est-ce qu'une Table de quartier ?

Une Table de quartier réunit les associations et collectifs d'habitants organisés à l'échelle du quartier. C'est un lieu de débats et d'actions dont l'objectif est l'amélioration des conditions de vie dans le quartier, notamment des personnes les plus fragilisées.

Pour cela, la Table développe une démarche de concertation qui part du vécu, des ressources, des envies d'agir et des intérêts communs des habitants du quartier. Ce mouvement ascendant met la parole des habitants et leur expertise au cœur même de la démarche. Ils en sont les premiers décideurs et les premiers acteurs.

Une Table de quartier articule ainsi quatre dimensions :

- Elle dresse un état des lieux des enjeux actuels et prioritaires du quartier (« portrait de quartier ») ;
- Elle élabore des projets et des propositions concrètes ;
- Elle mobilise les habitants et les acteurs du quartier sur un plan d'actions pertinent pour l'intérêt collectif ;
- Elle négocie avec les pouvoirs publics et institutions de son territoire pour faire avancer ses projets.

La Table de quartier se positionne ainsi dans une logique constructive et réactive; en « mode propositions », ce qui contribue à constituer sa légitimité.

La composition, le fonctionnement, les méthodes de mobilisation et d'animation utilisés sont donc fondamentaux pour que la démarche soit réellement ascendante.

Fonctionnement de la Table

Il n'y a pas de limite au champ d'action de la Table de quartier. Au-delà de l'ensemble des secteurs d'activités abordés par les collectifs et les associations, la Table peut intervenir sur tous les enjeux qui concernent la population du quartier : accès au logement, défense des droits économiques et sociaux, petite enfance et familles, etc. Les associations et les collectifs qui sont membres ont tous vocation à agir et fédèrent leurs énergies dans quelque chose qui les dépasse.

Bien que chaque Table soit en situation de décider de sa structuration et de son fonctionnement, certains éléments sont communs : l'élément central de la Table de Quartier est son **assemblée générale** composée des associations membres et / ou d'habitants. Elle se réunit très régulièrement et constitue l'instance décisionnelle. C'est elle qui porte le projet de la Table.

De cette instance centrale émanent plusieurs éléments :

- un **groupe de coordination**, composé des membres, qui sont chargés d'organiser et d'animer les différentes instances.
- des **groupes-projet** qui se réunissent autour de thématiques spécifiques, décidées par l'assemblée générale, sur lesquelles la Table doit élaborer des projets.
- des **assemblées publiques** régulières qui viennent valider les thématiques choisies, informer sur l'avancement des projets, et récolter la parole des habitants sur les sujets qui les préoccupent. Elles peuvent être thématiques, suivant les orientations choisies par les assemblées générales. Elles ont pour objectif de créer de la mobilisation et de la participation citoyenne.

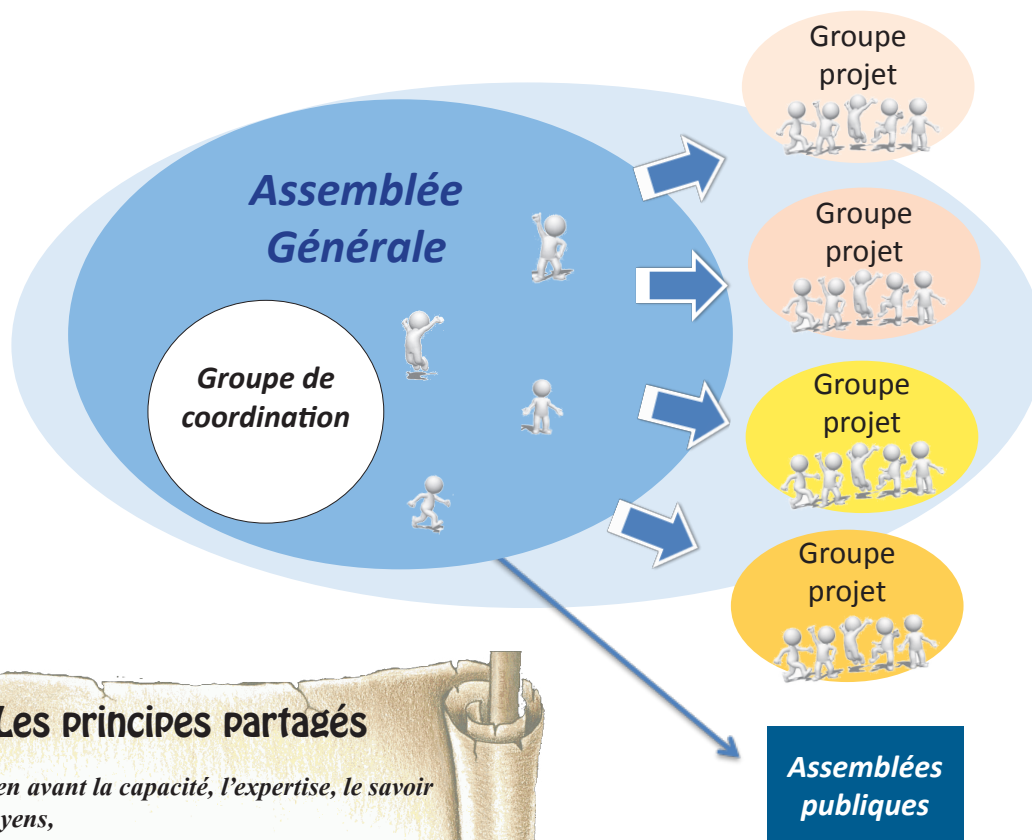
Chaque Table se dote d'une Charte qui définit sa composition, ses valeurs, son fonctionnement, etc, et qui constitue le cadre de référence partagé, entre toutes ses parties-prenantes.

Ce que n'est PAS une Table de quartier ...

Une Table de quartier est un espace autonome pour l'action citoyenne, et non une instance de concertation dont l'initiative serait prise par les pouvoirs publics. Elle ne remplace pas les concertations menées par les pouvoirs publics. Elle fixe elle-même ses priorités.



Schéma de fonctionnement d'une Table de quartier



Les principes partagés

- *mettre en avant la capacité, l'expertise, le savoir des citoyens,*
- *accueillir également tous les habitants dans leur diversité, se donner les moyens de les écouter et surtout de les faire participer tous et toutes,*
- *faire entendre les voix des habitants du quartier auprès des pouvoirs publics,*
- *créer du lien social entre les habitants du quartier,*
- *accompagner les habitants du quartier dans toutes les étapes des mobilisations et des actions,*
- *proposer un lieu de coformation citoyenne et d'échanges d'expériences.*

Extrait du rapport Bacqué / Mechmache

Les Tables de quartier réunissent les associations et collectifs organisés à l'échelle du quartier. Elles ont à charge la coordination et la transversalité de l'action associative.

Elles pourront nourrir la discussion et la représentation citoyenne des groupes de pilotage. Elles permettront de mobiliser les acteurs associatifs, de faciliter la discussion entre différents segments du milieu associatif, de développer des actions et un projet commun et contribueront ainsi à la vie démocratique.

L'initiative de la création de ces tables de quartiers devra émerger des acteurs associatifs.

Méthode

12 sites participent au démarrage de l'expérimentation., en mars 2014. Chacun a ses spécificités : il y a 6 démarches portées par des collectifs d'associations locales et 6 par des centres sociaux. Chaque structure-support s'appuie sur les acteurs existants (centre sociaux, collectifs citoyens et associations locales) pour mettre en place les tables de quartier.

Les sites ont été identifiés, pour les centres sociaux, après un appel à projets émis dans le réseau en décembre 2013 et pour les collectifs associatifs, suite à des rencontres avec Marie-Hélène Bacqué et Mohamed Mechmache lors des travaux de préparation du rapport « Pour une réforme radicale de la politique de la ville ».

Les sites ont en commun plusieurs dimensions :

- une structure associative déjà en place sur le terrain et reconnue par les autres collectifs et associations du territoire comme fiable, ouverte et respectueuse des dynamiques collectives pour accompagner la Table de quartier,
- des administrateurs volontaires et relais de la démarche pour mobiliser le plus grand nombre d'habitants autour d'eux,
- la structure-support met à disposition un(e) salarié(e) ou un(e) bénévole acceptant de s'investir environ un jour par semaine pour animer et accompagner la table,
- un local à mettre à la disposition des acteurs de la Table de quartier.

Le rôle de chacun

Fédération des Centres sociaux de France (FCSF)

La FCSF coordonne et accompagne la mise en oeuvre de cette expérimentation sur l'ensemble des sites. Dans la mesure du possible, elle soutient chaque site dans un dialogue régulier et à partir d'une capitalisation des expériences, bâtit des outils.

Deux ou trois rassemblements nationaux seront organisés chaque année pour permettre un retour d'expériences ainsi qu'un échange de pratiques. La FCSF associe Marie-Hélène Bacqué et Mohammed Mechmache, à cette fonction de pilotage de l'expérimentation.

La structure associative support

Elle est un outil d'aide au démarrage et à l'animation de la Table de quartier. Elle n'a pas de pouvoir de décision sur les actions menées lié à son statut d'employeur de l'animateur/trice : elle a donc le même rôle participatif que les autres acteurs de la Table de quartier.

Les acteurs de la table de quartier

Les différents acteurs (associations, collectifs) organisés localement à l'échelle du quartier devront s'impliquer dans la Table de quartier et être des moteurs de la mobilisation citoyenne.

Un comité de pilotage local

Il est envisagé que chaque site se dote d'un comité de pilotage pour l'accompagner et l'évaluer. Sa composition reste libre à chacun des projets-pilote.

Liste des sites expérimentaux des Tables de quartiers et structures-supports

- **Marseille – quartier Saint Gabriel** – animée par le Centre social de Saint-Gabriel Canet Bon secours
- **Marseille – quartier Malpassé** – animée par le Centre social de Malpassé
- **Toulon – quartier Beaucaire** – animée par le collectif des quartiers libres
- **Toulouse – quartier Reynerie** – animée par la CLACQ et « Vivre au Satie »
- **Amiens- quartier Etouvie** – animée par le Centre social d'Etouvie
- **Tourcoing – quartier Phalempins** – animée par le Centre social de Belencontre et Phalempins
- **Montpellier – quartier les Hauts de Massane** – animée par l'AJPPN (association de jeunes Phobos et Paillade Nord)
- **Nîmes – quartier Pissevin** - animée par Mille couleurs
- **Mulhouse – quartier Franklin Fridolin** - animée par le Centre social Papin
- **Roubaix – quartier du Pile** – animée par l'ANRJ (association nouveau regard sur la jeunesse)
- **Fort-de-France – quartier Volga - Plage** - animée par Volga Ansanm Ansanm (Volga solidaire)
- **Rennes – quartier Blosne** – animée par le Centre social Ty-Blosne



1 - Présentation de l'expérimentation DES TABLES DE QUARTIERS



Calendrier

2014

janvier- mars : mobilisations et prises de contact sur les sites avec les partenaires, les associations, les collectifs et les habitants des quartiers.

31 mars, 1er et 2 avril : Rencontre de lancement.

Mai-Juin : Publication d'un « kit table de quartier » (outil d'appui au démarrage), mise en ligne d'un espace -ressources et visites sur sites.

4 et 5 Septembre : Rencontre nationale (point d'étape de l'année 2014) à Nantes.

Septembre-décembre : visites sur site, appui à l'élaboration d'un premier « portrait de quartier ».

4, 5, 6 février 2015 : bilan de l'année de lancement, rencontre nationale, à Paris.

2015-2016

Mise en œuvre des plans d'actions des tables de quartier.

Poursuite des actions locales et évaluation de la démarche.

L'expérimentation : objectifs

L'expérimentation se déroule pendant trois années, de mars 2014 à mars 2017.

Il s'agit de :

1. Inventer ou faire émerger des Tables de quartiers adaptées au contexte français, en s'inspirant de l'expérience québécoise,
2. Identifier les conditions de réussite et les obstacles des actions,
3. Organiser un échange de pratiques entre les sites expérimentaux,
4. Prouver l'intérêt de cette démarche par une amélioration des politiques publiques dans les territoires concernés par l'expérimentation,
5. Encourager d'autres sites à mettre en place cette démarche.



Expérimentation des Tables de quartiers



2 - Contexte et enjeux des tables de quartier « à la française »

Le rapport « Pour une réforme radicale de la politique de la ville » (juillet 2013)

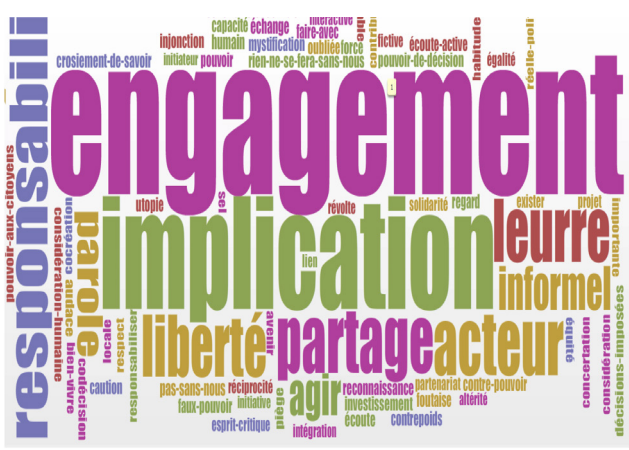
Dans le cadre de la réforme de la politique de la ville en 2013, le Ministre de la Ville François Lamy a missionné Marie-Hélène Bacqué et Mohamed Mehmache afin qu'ils élaborent des propositions pour améliorer la participation des citoyens des territoires prioritaires. Leur travail a abouti en juillet 2013 à la remise d'un rapport intitulé « Pour une réforme radicale de la politique de la ville. Ça ne se fera plus sans nous ».

Parmi les propositions, « Soutenir la création d'espaces citoyens et les reconnaître » consiste notamment à favoriser la création au niveau local de « lieux d'échanges, de débats, de coordination interassociative, et de propositions » : les « Tables locales de concertation » ou « Tables de quartiers ». Cette proposition s'inspire d'un dispositif présent à Montréal, où existent une trentaine de tables de quartiers, certaines ayant près de trente années d'expérience.

Pour un « empowerment à la Française »

L'objectif du rapport est d'aller au-delà de la communication et de la concertation autour de projets et politiques et de promouvoir une véritable participation des habitants à la transformation de leurs conditions et cadre de vie. Pour cela, il préconise d'une part d'approfondir la participation « institutionnelle », c'est-à-dire organisée par les pouvoirs publics (concertations, réunions publiques, etc), sur les projets, mais aussi et surtout **d'articuler cette participation avec la démocratie d'interpellation (propositions et revendications des habitants) et d'initiative (auto-organisation des habitants, solidarités, etc).**

« Une politique d'empowerment à la Française suppose que la participation ne soit pas conçue comme un moyen d'accompagner la disparition des moyens, de remplacer le droit commun ou les services publics: au contraire, elle s'accompagne d'une intensification des politiques publiques, mais de politiques publiques co-élaborées et qui s'appuient sur les initiatives citoyennes. Elle repose sur le pouvoir d'agir des citoyens et sur la reconnaissance des collectifs, amenant à dépasser la hantise française du communautarisme ».



Pour cela le rapport identifie 5 enjeux principaux :

1) Appuyer le développement du pouvoir d'agir ou une démarche d'« empowerment »

Il s'agit de soutenir l'autonomie de la société civile en reconnaissant les initiatives citoyennes et en leur donnant les moyens de se développer: cela passe notamment par la reconnaissance de l'existence de contre-pouvoir c'est-à-dire d'espaces critiques et créatifs, indispensables à la vie démocratique - et du droit d'interpellation des élus par les citoyens.

... / ...



2 - Contexte et enjeux des tables de quartier « à la française »

2) Mettre les citoyens au cœur des services publics

Dans les quartiers, le droit commun reste souvent une exigence à atteindre et on constate un sentiment d'injustice et d'abandon de la part de nombreux habitants. Le rapport propose de mieux prendre en compte l'avis des usagers des services publics et de réaffirmer le rôle des structures relais (ou « intermédiaires ») comme points d'appui participant à la production des services publics. Cela suppose un changement de regard sur les habitants et la sortie des logiques bureaucratiques et du chiffre.

3) Démocratiser la politique de la ville

La démarche que le rapport préconise est de donner la place aux habitants à toutes les étapes du futur contrat de ville et à toutes les échelles de la décision, notamment dans les comités de pilotage de ce contrat.

4) Changer l'image des quartiers

Avant tout il faut sortir du discours réducteur sur les quartiers « ghettos » où se concentrent les problèmes, et reconnaître, sans angélisme, la complexité de ces quartiers dans lesquels il y a aussi des innovations, des solidarités, des formes d'expression, et surtout, le potentiel de leurs habitants.

5) Renverser la démarche par la formation et la co-formation

La culture politique et administrative a tendance à favoriser les démarches d'encadrement plutôt que d'accompagnement. Un fossé s'est creusé entre les agents de la fonction publique territoriale et les salariés associatifs, dont la diversité ethnique est faible, et les habitants des quartiers populaires, dont la situation sociale est méconnue par ces professionnels et élus. Le rapport préconise donc le dialogue entre les techniciens, bénévoles et citoyens, notamment dans des démarches de co-formation.



La participation en France : cinq bonnes raisons pour lesquelles ça ne marche pas !

(Pascal Aubert, coordinateur du Collectif Pouvoir d'Agir)

Qu'on ne s'y trompe pas : les limites, voire les échecs, des démarches dites « participatives » menées en France, ne tiennent pas au désintérêt ou à l'incompétence des citoyens, mais bien à la manière dont on anime cette participation !

- Le choix des questions à discuter est toujours fait par l'institution de manière descendante : on ne croit pas dans la capacité des gens à réfléchir, alors on décide pour eux de ce sur quoi il est utile de débattre, en général des enjeux d'aménagement urbain. On se prive ainsi d'un premier ressort de l'engagement des citoyens : l'intérêt pour la question et le projet. On s'engage pour ce qui nous concerne ou ce à quoi on croit.
- Les habitants n'ont aucun pouvoir sur les décisions qui sont soit déjà prises, soit sont prises ailleurs. On se prive d'un second ressort essentiel de l'engagement : la capacité d'influencer le cours des choses.
- La légitimité à agir sur des questions d'intérêt général est toujours implicitement détenue par les pouvoirs publics et institutions et on soupçonne généralement les citoyens ou associations de promouvoir des « intérêts particuliers ». A la limite on reconnaît la légitimité de la société civile quand elle se met au service de l'action publique, et qu'elle en est donc un instrument. On se prive ainsi d'un troisième ressort de l'engagement citoyen: le plaisir de faire des choses qui ont valeur pour le collectif et visent le bien commun.
- On essaie à tout prix de faire disparaître les conflits d'intérêts existants (qui sont consubstantiels à la vie collective sur un territoire) et on se prive ainsi d'un autre ressort de l'engagement : les intérêts de chacun, voire la colère ou le désaccord -

2 - Contexte et enjeux des Tables de quartiers « à la française »

- On se défie des groupes, des « corps intermédiaires » (partis, syndicats, associations) qu'on encadre strictement dans le cadre de politiques publiques et on limite un cinquième ressort de l'engagement : la dimension collective de l'action, la force d'entraînement d'un groupe qui réalise ensemble des choses, qui remporte des victoires et les fête ensemble ... et se construit ainsi un bout d'histoire commune. La difficulté à prendre en compte la dimension communautaire de la société est une dimension actuelle et forte du problème.

Nulle surprise donc que l'offre officielle et descendante de participation ne soit dans l'immense majorité des cas que d'une grande pauvreté : on pourrait presque pour la décrire paraphraser les règles de la tragédie classique : unité de lieu (le préau de l'école), unité de temps (19 ou 20 h), unité d'action (aucune si ce n'est de l'information descendante). On demande à des gens qui rencontrent des difficultés économiques, de délinquance, d'échec de leurs enfants, de santé ... de venir échanger des soirs de la semaine, assis comme à l'école face à des élus et techniciens sur des projets urbains pour lesquels les choix essentiels ont déjà été faits, dans le cadre desquels ils ne pourront rien faire concrètement et surtout pas en collectif. La phrase est indigeste, mais l'offre participative l'est encore plus !



Les Tables de quartiers : des espaces citoyens autonomes

Les tables de quartiers sont des espaces de concertation autonomes dont l'objectif est de construire des propositions et projets pour le quartier. Elles ont pour finalité de développer le pouvoir d'agir des habitants sur toutes les questions qui les concernent (accès au logement, aménagement du quartier, transports, sécurité, emploi, réussite scolaire, accès aux services publics et aux droits, etc, etc) et adoptent donc une démarche ascendante, qui part des préoccupations et intérêts des habitants.

Face aux limites constatées des démarches participatives menées généralement en France, les Tables de quartiers proposent une démarche innovante et autonome :

- C'est la Table de quartier qui définit son agenda. Elle a pour objectif de créer les conditions de la participation des habitants. Partant des intérêts et envies d'agir des habitants et associations du territoire, elle dresse un portrait de quartier et priorise les enjeux et actions à mener ;
- Les habitants et associations ont du pouvoir sur les actions et le fonctionnement de la Table de quartier, ils en sont les premiers décideurs. Une Table organise la participation de manière adaptée aux réalités du quartier et aux possibilités de ses habitants (temps et lieu des rencontres, méthodes de préparation et d'animation, suivi des projets, etc) et adopte un fonctionnement qui lui est propre ;
- Une Table de quartier construit sa légitimité avant tout de manière ascendante, à travers la pertinence des diagnostics et propositions qu'elle bâtit et sa capacité à mobiliser les habitants sur les sujets qui les concernent ;
- Elle permet l'expression et la négociation entre les différents intérêts en présence, à la fois ceux des habitants et de leurs associations, mais aussi ceux des acteurs institutionnels et autres acteurs du territoire (bailleurs, entreprises, etc) ;
- Une Table de quartier regroupe les associations présentes dans le quartier, elle reconnaît donc les organisations dont se sont dotés les habitants pour agir collectivement et leur plus-value pour le territoire. Pour autant, la participation à une Table n'est pas limitée aux habitants organisés au sein d'associations, chacun peut y trouver une place et agir.



Expérimentation des Tables de quartiers



3 - Les tables de quartiers à MONTRÉAL

1) Présentation générale

Les Tables de quartiers montréalaises « sont des tables de concertation communautaires (communautaire étant ici entendu comme collectif) qui œuvrent à l'amélioration des conditions de vie de la population dans une perspective de justice sociale et de prise en main par les citoyens de l'avenir de leur quartier¹. » Ces Tables ont une expertise et une connaissance du quartier qui font d'elles des pivots du développement local. Elles catalysent les énergies en plaçant au cœur de l'action les habitants des quartiers par une approche ascendante c'est-à-dire en partant des préoccupations et des mobilisations citoyennes.

Les Tables de quartiers participent aux enquêtes publiques sur des projets d'urbanisme, de transport, l'éducation ou l'emploi. Elles s'expriment lors de grands débats de société qui vont au-delà de l'échelle de leur quartier. Elles sont également amenées à travailler en amont des projets. Elles sont ainsi responsables de nombreux projets locaux. Par ailleurs, si elles peuvent se trouver porteuses de certains dossiers, dans d'autres elles seront en soutien à un ou des organismes locaux.

Le fondement des Tables de quartier c'est la construction des conditions de la participation citoyenne avec ses mécanismes autonomes. Les habitants des quartiers sont non seulement les premiers concernés par l'action portée sur le territoire mais ils en sont aussi les spécialistes.

C'est cette contribution qui donne son mandat à la Table sur toutes les actions qui concernent le quartier : logement, sécurité, alimentation, accès aux services ... L'objectif n'est pas de se substituer aux consultations organisées par les collectivités mais de positionner la table en « mode proposition », ce qui contribue en plus à lui conférer sa légitimité.

La méthode préconisée comprend une phase de diagnostic et de portrait de quartier et une hiérarchisation de propositions d'actions. La capacité de mobilisation et la légitimité qui en résultent permettent si nécessaire d'alterner des épisodes de collaboration et d'opposition avec les pouvoirs publics selon les dossiers et la conjoncture.



¹ Marie-Hélène Bacqué et Mohamed Mechmache, *Pour une réforme radicale de la politique de la ville. Ça ne se fera plus sans nous*. Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires, rapport au Ministre délégué chargé de la ville, juillet 2013, p.33.

3 - Les tables de quartiers à MONTRÉAL

2) Origines¹

C'est à partir de la fin des années soixante que le développement social local émerge à Montréal. Des organismes locaux mettent sur pied des ressources collectives grâce aux mobilisations citoyennes militantes. Ces ressources se regroupent en Tables de concertation au niveau des quartiers mais également dans des réseaux sectoriels (jeunesse, santé mentale, soutien aux familles et aux personnes âgées, etc.)

C'est aussi l'époque où la ville de Montréal connaît de grands bouleversements urbains. Il est alors urgent de se mobiliser contre des projets qui mettent en péril la qualité de vie des habitants des quartiers populaires. Ces derniers sont dans la mire des promoteurs de grandes opérations de rénovation urbaine. C'est à la suite de ces mobilisations citoyennes qu'a émergé le désir collectif d'être à la base du développement des quartiers.



« Au contraire, les structures et les règles évoluent suivant le contexte changeant des quartiers ainsi que selon les caractéristiques de la programmation étatique qui se renouvelle sans cesse. ²»

Le modèle associatif

La structure de cette table de concertation est strictement associative et citoyenne, comme Action-Gardien (détaillée au point 4). La Table peut toutefois accueillir des représentants des milieux institutionnels. Ils ne sont pas membres et n'ont pas de droit de vote mais peuvent jouer le rôle d'observateurs. La force et la durabilité de ce modèle réside pour beaucoup dans cette homogénéité et au système de décision démocratique qui en résulte. En effet, ce sont les associations qui, en permanence déterminent les orientations à suivre et les actions à mener. Chaque association, au delà de son action locale, partage cette vision commune de la Table, qui englobe et dépasse les champs d'action de chacune.

La table intersectorielle et « multiréseau »

Elle est régie par un conseil d'administration où siège une majorité de représentants du monde associatif. Les représentants institutionnels y jouent un rôle important. La Table contient également des comités de travail sectoriels selon les enjeux locaux.

Les partenaires institutionnels possèdent un droit de parole et de vote. Lorsque les règles du jeu sont respectées, ce modèle a le mérite d'ouvrir un dialogue et de rapprocher des acteurs qui sinon, n'échangeraient peut-être pas.

3) La diversité des tables de quartiers et leurs objectifs

En 2006, le financement des Tables de quartiers montréalaises a été revu et renforcé, pour devenir l'Initiative montréalaise de soutien au développement social local.

L'Initiative comprend désormais une trentaine de Tables de quartiers indépendantes et dont les structures organisationnelles demeurent spécifiques au contexte local. Les Tables de quartier de Montréal sont regroupées au sein d'une instance de concertation, la Coalition montréalaise des tables de quartier (CMTQ).

Les quartiers concernés sont tous très différents et posent des enjeux et des problématiques parfois éloignées mais les Tables travaillent dans le même sens. Différents modèles existent. Généralement on peut considérer qu'aujourd'hui, les Tables de quartiers se partagent entre un modèle associatif autonome et un modèle « multiréseau ». Le modèle organisationnel de chacune des tables découle surtout de la tradition associative propre au quartier mais cela n'est pas pour autant synonyme de modèle figé. Des changements dans les approches sont possibles.



¹ Cette section est en partie inspirée du texte « Le développement des communautés à Montréal - Quelques grandes étapes », rédigée par Lyne Poitras (Centraide du Grand Montréal) et France Brochu (Dynamo- Ressource en mobilisation des collectivités) dans le cadre de l'événement Jongler avec la complexité... Pour ré-inventer notre regard sur les mobilisations locales, 28-29 novembre 2011.

² Gilles Sénécal, Geneviève Cloutier, Léa Méthé-Myrand, Amélie Dubé et Andréanne Chevalier, *Les effets de la concertation- Etude sur les Tables intersectorielles de quartier de Montréal*, Rapport présenté dans le cadre du partenariat de recherche entre la Chaire Approches communautaires et inégalités de santé (CACIS), l'INRS Centre Urbanisation Culture Société, la Coalition montréalaise des Tables de quartier, la Ville de Montréal, la Direction de santé publique de Montréal et Centraide, INRS - Urbanisation Culture société, Mai 2010

3 - Les tables de quartiers à MONTRÉAL

Exemples de réalisations :

- **Culture** : réseau de petites bibliothèques de rue, des « cabanes à livres » en libre service.
- **Développement social** : « accorderie » (système d'échanges de services et de troc)
- **Accès et droit aux aliments** : forum alimentaires et activités de promotion de la nutrition, marchés saisonniers, projets d'agriculture urbaine
- **Politique** : assemblées électorales avec les candidats locaux, rédaction de plate-forme locale de revendications
- **Logement et aménagement** : éradication d'ilots insalubres et en remplacement, développement de projets intégrant logements sociaux, crèches et espaces verts, mesures d'atténuation de la circulation dans des espaces dangereux
- **Emploi** : partenariats avec les grands employeurs locaux pour faciliter et favoriser l'embauche locale de jeunes issus de l'immigration
- **Ecole et petite enfance** : lutte contre l'échec scolaire et pour la persévérance des élèves avec les intervenants et les parents au coeur du dispositif (école des parents, etc.), réalisation d'une maison de la famille pour répondre aux besoins des enfants et des familles.

Le bruit des trains, c'est TROP !!!

Assemblée publique :

Dimanche 30 mars 2014
de 11h00 à 14h00
Centre Lorne - 2390 rue Ryde

Avec la participation de :
Benoit Dorais, Maire de l'arrondissement du Sud-Ouest
Tyronne Benskin, Député fédéral de Jeanne-Leber

Programme :

- Démarches du comité
Nous et les trains auprès du CN.
- Présentation d'un avis concernant les impacts sanitaires du bruit engendré par les activités ferroviaires du CN.
(Direction santé publique - Montréal)
- Préparation d'une plainte à l'Office des Transports du Canada (OTC).
- Lancement d'un nouveau site web.

d'info :
Action-Gardien
Marie-Josée Béliveau
Tél : 514 509-0795

Une Activité organisée par le Comité
Nous et les trains de la table de concertation
Action-Gardien et la Clinique communautaire
de Pointe-Saint-Charles.

Dîner offert

Garderie sur place

Whisper translation to English

Clinique communautaire
de Pointe-Saint-Charles
La santé et la solidarité d'un quartier

4. Zoom sur la table de quartier de Pointe Saint-Charles¹

Action-Gardien est la table de concertation associative du quartier Pointe-Saint-Charles. Elle a fêté ses 30 ans en 2011. Elle regroupe une vingtaine d'organismes associatifs, citoyens et à but non lucratif issus d'une grande diversité de champs d'action et d'intervention : santé et santé mentale, éducation populaire, aide aux immigrants, accès aux alimentation et agriculture urbaine, aînés, petite enfance, environnement et écologie, familles, jeunesse, femmes, culture, sécurité et prévention, emploi, logement social et droit au logement, aide juridique et défense des droits, histoire locale et patrimoine, travail de rue et toxicomanie ...



Les finalités :

- Améliorer les conditions de vie de la population et lutter contre les inégalités sociales ;
- Promouvoir un développement du quartier qui répond aux besoins et aux intérêts des citoyens, particulièrement les moins favorisés,
- Promouvoir les droits des citoyens, lutter pour la préservation des programmes sociaux et des services publics ;
- Favoriser la participation démocratique et soutenir l'emprise des citoyens sur l'avenir de leur quartier en se positionnant dans un mode proactif fait de propositions en amont.

Action-Gardien c'est :

- un lieu de concertation, d'échange, d'organisation d'activités publiques et d'éducation populaire, d'élaboration de propositions pour développer et améliorer le milieu de vie ;
- un espace d'information et de partage pour les citoyens du quartier qui en se regroupant pour agir ensemble influencent leurs conditions de vie ;
- une instance locale, indépendante et militante qui favorise la mobilisation des groupes et des citoyens autour d'enjeux sociaux, politiques, économiques et urbains et où s'organisent des mobilisations, des campagnes et des revendications politiques aux échelles locale et municipale, afin de promouvoir les intérêts de la population du quartier.

¹ Cette section est en partie tirée du site internet d'Action-Gardien, la table de concertation communautaire du quartier Pointe-Saint-Charles (Montréal, Québec) : www.actiongardien.org

3 - Les tables de quartiers à MONTRÉAL

Les membres de la table : Ce sont soit des membres réguliers, soit des membres observateurs, ce qui implique des droits et obligations distincts. Les membres réguliers doivent, entre autres, être des organismes associatifs à but non lucratif du quartier, avoir été constitué à l'initiative des gens de la communauté. Ils ont le droit de vote et doivent participer activement aux assemblées générales et aux comités de travail. Les membres observateurs peuvent être des organismes parapublics, des concertations sectorielles, ou tout organisme étant une ressource pour la table de quartier. Ils ont le droit de parole mais pas de vote. Chaque organisme membre délègue un représentant à la table Action-Gardien et à ses assemblées générales.

Le mode de fonctionnement est collectif et non hiérarchique. La recherche du consensus est privilégiée. Les décisions se prennent par l'ensemble des membres. Action-Gardien est une organisation démocratique re-présentative de son milieu. En tant que table de quartier, elle prend son mandat des groupes membres qui la composent, eux-mêmes représentatifs de leurs conseils d'administration et de leurs assemblées générales composées de citoyens du quartier. Les assemblées générales ont lieu toutes les trois semaines et regroupent les représentants des organismes membres, réguliers et observateurs. C'est l'instance décisionnelle de la table de quartier Action-Gardien : orientations et priorités, adoption des plans d'actions et des rapports d'activités, suivi du plan d'action ou de tout nouveau dossier surgissant en cours d'année. De plus, des comités de travail sont formés annuellement selon les dossiers et le plan d'action de la Table. Leurs mandats sont déterminés par les assemblées générales. Ils sont composés de représentants de différents organismes membres. Comme tout organisme à but non lucratif, la table de quartier est chapeauté par un conseil d'administration qui est composé de groupes membres (entre 3 et 5 personnes), ainsi que de la coordonnatrice de la Table. Il veille au bon fonctionnement général de la Table, planifie les rencontres régulières, prépare le plan de travail annuel pour le soumettre à l'assemblée générale, s'occupe des ressources humaines, matérielles et financières.



La participation des citoyens du quartier se fait principalement via les collectifs et organismes membres d'Action-Gardien. En fonction des dossiers, la Table invite également les citoyens à se prononcer lors d'assemblées publiques de quartier, et à s'impliquer au sein de certains comités de travail et de mobilisation. Afin de rejoindre plus largement les citoyens, la Table fait la distribution en porte-à-porte de documents d'informations.

Financement : Comme la trentaine d'autres Tables de quartiers montréalaise, Action-Gardien est financée par le programme Initiative montréalaise de soutien au développement social local, dont les trois bailleurs de fonds sont : la Ville de Montréal, Centraide et la Direction de la Santé publique. Ce programme lui assure un financement récurrent qui s'élève à 65 000 \$ (46 800 euros environ) par année. Action-Gardien complète son financement par des demandes de financement ponctuelles en fonction de projets.

Quelques exemples de réalisations : en 1986, réalisation d'un plan d'aménagement, **Des choix pour la Pointe, un quartier à améliorer, une population à respecter.** Basé sur les besoins et les problèmes concrets vécus par les résidents du quartier, ce plan a entre autre permis d'identifier et de revendiquer jusqu'à sa réalisation une ligne d'autobus dans le sud du quartier (1989) et quelques années plus tard, l'aménagement d'une cour de création pour une école primaire qui en était dépourvue.

Depuis 2006, la mobilisation se poursuit afin qu'une vaste friche industrielle et ferroviaire soit aménagée en tenant compte des besoins actuels et existants du quartier et non pas en les empiétant. La mobilisation citoyenne et le travail en amont ont permis de faire émerger les grandes lignes d'un plan de redéveloppement en faveur de la communauté qui ont été à la base des discussions.



Expérimentation des Tables de quartiers

4 - Mobiliser autour du projet de table de quartiers

4.1 - Au démarrage : les 1ères étapes

Au démarrage de chaque Table, il existe une structure support, dont l'objectif est de « s'effacer » au fur et à mesure de la création de la Table pour lui permettre d'exister par elle-même, d'être autonome.

Le premier enjeu pour la structure-support est de constituer un « **groupe moteur** », avec des membres de plusieurs (3-4 minimum) associations du quartier ainsi que si possible d'habitants. Constitué de 8-10 personnes, il a plusieurs missions :

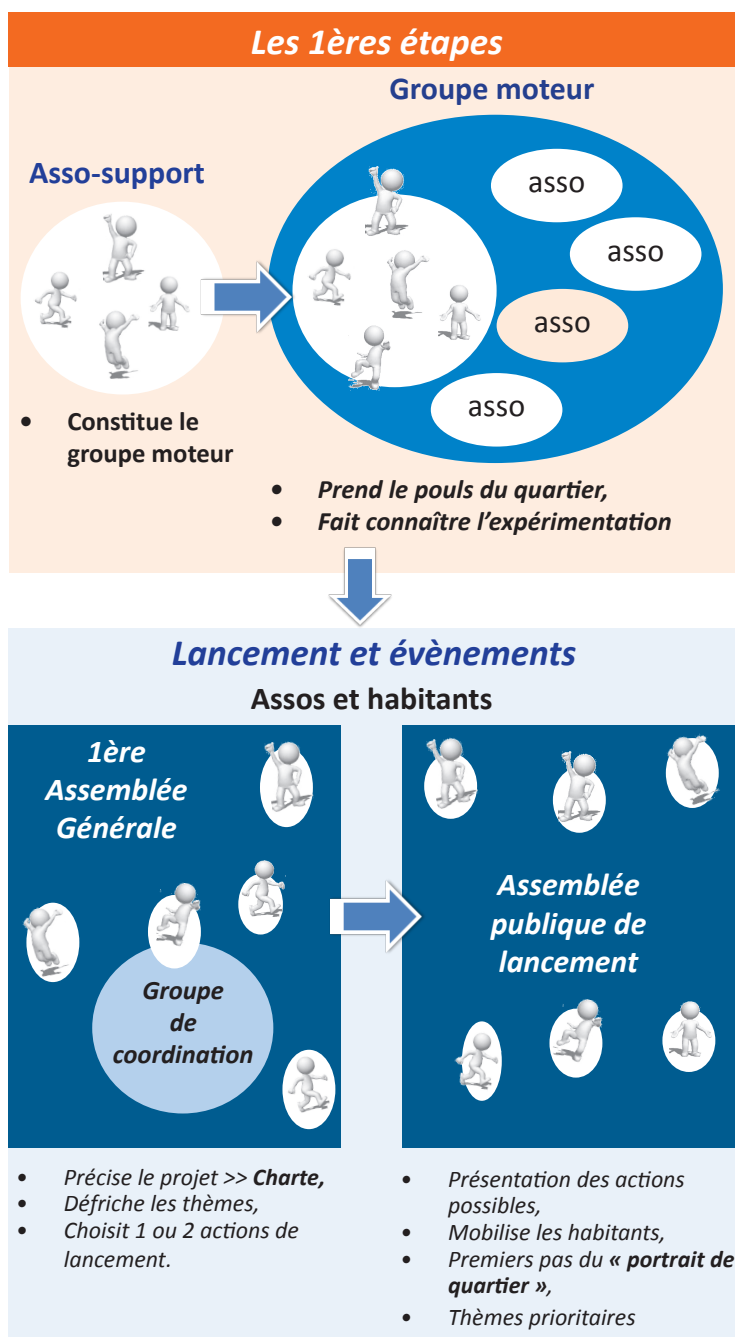
- « **Prendre le pouls** » du quartier, autrement dit commencer à arpenter le quartier, à y repérer les forces en présence, les préoccupations premières des habitants ...
- **Faire connaître l'expérimentation** auprès des collectifs, associations et habitants afin d'être en mesure de constituer la première assemblée générale.

Dès que ce premier travail est fait, qu'un groupe conséquent d'associations et de collectifs sont intéressés par le projet, le groupe moteur disparaît et se fond au sein de la 1ère assemblée générale, dont les objectifs sont les suivants :

- **Préciser le projet commun** qui justifie l'existence de la Table et légitime sa présence dans le quartier en élaborant la **charte** de la Table.
- **Défricher des thèmes** parmi les préoccupations du quartier qui seraient susceptibles de mobiliser
- **Choisir une ou deux actions de lancement**, afin d'expérimenter le fonctionnement possible de la Table, et de commencer à mobiliser largement dans le quartier en prouvant l'intérêt de la démarche. Ces premières actions doivent être gagnables, afin de créer une dynamique positive au sein de la Table.
- Choisir, ceux susceptibles de faire partie du **groupe de coordination**, qui, rappelons-le, n'est pas un groupe décisionnel, mais bien d'organisation et d'animation.

Cette première Assemblée Générale a pour objectif, enfin, **d'organiser la 1ère assemblée publique de lancement**, pendant laquelle seront présentées les actions possibles et où on proposera aux habitants de se mobiliser, proposer des discussions publiques, pour continuer à comprendre les préoccupations des habitants et construire, petit à petit, un **portrait de quartier**, et permettre d'envisager de nouveaux thèmes. L'enjeu est de faire ressortir, entre les thèmes défrichés par l'assemblée générale et ceux qui ressortiront de l'assemblée publique,

des thèmes prioritaires, à partir desquels seront lancés divers groupes-projet sensés réfléchir et proposer des projets autour de ces préoccupations. Les membres de l'Assemblée Générale ainsi que ceux du groupe de coordination seront présentés pendant cette assemblée ; ils peuvent être choisis, ou élus, à ce moment là.



4 - Mobiliser autour du projet de table de quartiers

4.2 - Mobiliser les associations et habitants du quartier

4.2.1 - La mobilisation des habitants est au cœur du projet d'une Table de quartier

Elle organise la participation du plus grand nombre d'habitants à son action et ce, dès la première réalisation du « portrait de quartier », puis tout au long de son plan d'actions. Pour cela, elle crée les conditions pour que chacun puisse s'engager selon ses possibilités. Elle cherche à diversifier les manières de contribuer aux projets de la Table et noue des relations qualitatives avec les habitants du quartier.

Construire des relations de confiance avec les habitants et les associations du quartier est une condition indispensable de la réussite d'une Table. Il convient donc de partager le projet dès le départ, et de le construire avec le plus grand nombre. Une Table de quartier n'est la propriété de personne, ni individu, ni groupe, ni association : elle appartient à son quartier et tout le monde a légitimité à y contribuer.

Renforcer le pouvoir d'agir des habitants et associations suppose de partir de ce qui compte pour les personnes, de leurs intérêts, envies d'agir et de leur connaissance du quartier. Une Table de quartier expérimente de nouvelles actions et utilise des méthodes de mobilisation en cohérence avec ses objectifs. Comment impliquer davantage les citoyens, notamment les plus éloignés des espaces de participation existants ? Comment changer nos manières de faire pour que les habitants aient un réel pouvoir sur le fonctionnement, les sujets de travail et les actions de la table de quartier ? Telles sont des questions que les animateurs de la démarche Table de quartier ont en tête, quitte à remettre en question les manières dont ils agissent habituellement. Cette démarche n'est pas évidente car on a tendance à utiliser des méthodes que l'on connaît et à fonctionner avec des groupes qui existent déjà et ont leur « routine ». Mais pour que ce ne soient pas « toujours les mêmes » (selon une expression qu'on entend souvent quand on parle de qui participe aux concertations !), il apparaît nécessaire de chambouler des manières de faire bien installées, de se mettre à l'épreuve, de tester des nouvelles méthodes.

4.2.2 - Le projet de la Table : une construction collective

En ayant en tête cette volonté d'appropriation collective, les membres de la Table de quartier déploient plusieurs moyens permettant d'être au plus près des préoccupations des habitants :

- L'ambition de la Table est de construire des mobilisations ; pour cela, elle doit se constituer **un réseau, parmi les associations et les habitants du quartier, dans leur diversité**. Ce réseau est au cœur de la Table de Quartier, c'est lui qui est susceptible de mobiliser largement. Plusieurs critères, complémentaires, permettent de construire un réseau large : des critères géographiques, à l'image des « ambassadeurs de rue » ; des critères d'engagements, en mobilisant largement les associations et collectifs, des critères culturels, religieux, ethniques ...

L'enjeu est d'avoir un pied dans chacun de ces milieux pour pouvoir à la fois prendre le pouls du quartier et mobiliser.

- Pour cela, il s'agit d'une part d'**aller vers les personnes**, là où elles vivent ou passent ; cette démarche pour « aller vers » doit se doubler d'une attention particulière aux personnes, à leurs difficultés, leurs centres d'intérêts, leurs ressources et envies d'agir ... Les inviter à une réunion, c'est bien, mais secondaire par rapport à cet objectif de nouer des liens de confiance avec les personnes, dans un premier temps.
- Plus largement, il s'agit d'**être au cœur du quartier**, pour se faire connaître, ce qui passe par des modes de communication et de mobilisation originaux : il s'agit d'être dans l'espace public, d'investir les lieux où sont les gens au quotidien, par exemple d'organiser des manifestations publiques, à l'image des goûters de quartiers en bas des immeubles. Il s'agit de lever les freins à la mobilisation, à la fois matériels (horaires de réunions, locaux, langue, accès), mais aussi psychologiques (sentiment d'impuissance, dévalorisation de soi, peur d'agir, etc) ainsi que les freins collectifs qui existent pour nouer des relations interassociatives sur un territoire (sentiment d'appropriation par telle ou telle personne ou structure, sentiment de concurrence, méfiance, etc).
- Une Table anime donc **des relations égalitaires** entre les personnes : tous les membres de la Table sont positionnés à égalité, qu'ils soient des membres du groupe de coordination, des bénévoles associatifs, des habitants. Ceci afin que chacun puisse parler de ses motivations et de ses centres d'intérêts, le but étant de faire émerger des préoccupations communes.

Afin de connaître au mieux, à la fois les lieux de vie, du quotidien, les lieux de rassemblement des gens du quartier, mais aussi le tissu associatif déjà en place dans le quartier, l'**outil de la cartographie** peut être d'un grand secours. Ces cartes peuvent à la fois permettre de repérer les espaces formels et informels de vie, mais également de localiser les « forces en présence » déjà au sein de la Table (collectifs et habitants), ainsi que celles qu'il reste à mobiliser ...



4 - Mobiliser autour du projet de table de quartiers

4.2.3 - Ingrédients pour la prise de contact avec les habitants

Il n'existe pas de recette pour mobiliser, mais des ingrédients, que l'on utilise selon sa personnalité, la situation et la manière dont la personne à qui on s'adresse réagit. L'objectif est bien de connaître la personne, de susciter une envie d'agir et de l'inviter à venir voir ce qu'est la Table de quartier et à quoi elle peut servir.

Que ce soit lors d'événements organisés dans l'espace public, lors de marchés, de goûters en pied d'immeuble, d'organisation de « porteurs de paroles » (cf point ci-dessous), etc, trois éléments sont fondamentaux dans les démarches pour « aller vers » les habitants.

- **Mobiliser, c'est d'abord une posture :**
être à l'écoute et parler avec sincérité.
Mots-clé : porte ouverte, échange, écoute active, intérêt individuel.
- **C'est aussi une vision du collectif :**
une Table c'est des habitants, des associations, des groupes combattifs qui « font ensemble ».
Mots-clé : ensemble, collectif, relations humaines, ambiance, convivialité, se battre, dynamisme, intérêts communs, militants, positivité, pas de résignation !
- **Mobiliser, c'est être pragmatique :**
il ne s'agit pas d'organiser le « grand soir », mais d'avancer ensemble (on évite les discours trop angéliques !)
Mots-clé : petites victoires, combat gagnable, changements concrets

Et bien sûr, des ingrédients comme le sourire, l'humour, sont toujours un plus !

4.2.4 - Exemples de démarches pour mobiliser

- Les goûters en pied d'immeubles : il s'agit d'installer un « stand » léger, avec jus de fruit et petits gâteaux par exemple, en pied d'immeuble, à une heure de passage des habitants (par exemple des mamans qui rentrent de l'école avec leurs enfants). On invite les habitants à prendre un verre ou grignoter et on entame la conversation sur des bases très générales (comment allez-vous ? Vous habitez ici ? Etc) pour petit à petit, construire l'interconnaissance et la confiance et aller plus loin dans l'échange.
- Le thé-débat. Le principe est d'organiser, par exemple une fois par mois, un thé chez un habitant d'un immeuble, auquel il invite les voisins qu'il connaît. Le mois suivant le thé est organisé chez un autre habitant, qui à son tour invite ceux qu'il connaît, etc, pour élargir le cercle. Là aussi, la démarche vise la convivialité, l'interconnaissance, la construction de la confiance. Pour l'animateur, il s'agit de repérer les habitants qui auraient envie de s'engager et les sujets qui posent question dans le quartier.
- Débats de rue ou « porteurs de paroles ». Le principe : on installe un stand dans un lieu de passage, avec une grosse pancarte où on inscrit très lisiblement une question simple. Ça peut être une question qui fait débat, qui agace, qui fait rire, peu importe, le tout est d'attirer l'attention et de donner envie aux habitants de savoir qui vous êtes et pourquoi vous êtes là. A partir de là, on demande aux habitants ce qu'ils en pensent et on engage le débat.
- Porte-à-porte. Il s'agit d'aller d'appartement en appartement pour se présenter aux personnes et proposer un temps d'échanges, inviter à un événement ou une réunion etc.

Citations extraites d'un atelier de mise en situation organisé à Nantes

- « On a déjà gagné un combat »
- « Venez avec vos enfants, on s'en occupe »
- « Ca vient de nous, la Table de quartier c'est nous ! »
- « Si tu viens pas toi et les autres, on est morts ! »
- « Chacun de nous a le pouvoir, ensemble on peut faire des choses »
- « On va parler ensemble des problèmes et après on trouvera des solutions »

Les motivations à l'engagement

Pourquoi s'engage-t-on dans un projet ? Cette question à la fois simple et compliquée doit en permanence guider les acteurs d'une Table de quartier. En premier lieu, on s'engage dans un projet parce qu'il nous concerne directement, parce qu'il nous intéresse, parce qu'il peut avoir des répercussions concrètes sur notre vie. Mais il ne faut pas oublier qu'on s'engage aussi parce qu'on aime rencontrer des gens, parce que l'ambiance est sympathique, parce qu'on se sent apprécié et valorisé ! Une Table de quartier cultive donc cet art du relationnel, qui permet de construire un espace partagé convivial, où se construisent des projets communs et des expériences partagées.

Exemple de mobilisation : les méthodes du « community organizing »

Portrait d'un leader

Aïcha est une habitante du quartier des Trois Buttes, à Cergy. Elle est mère de deux enfants, qui vont à l'école Victor Hugo, située dans le quartier. Les locaux de l'école tombent en ruine, et face aux risques que cela pose, la Mairie hésite à simplement la fermer la rentrée prochaine. Aïcha craint pour la sécurité de ses enfants, mais ne souhaite pas les voir étudier à l'autre bout de la ville. Elle veut agir sur cette situation. Au détour d'une réunion d'école, elle évoque ces problèmes. Un organisateur de l'Alliance Citoyenne de Cergy^(*) la repère. Ils décident de se revoir. Une semaine plus tard, ils se rencontrent chez elle, lors d'un tête-à-tête, où pendant une heure, il l'écoute parler de ses craintes, et où ils partageront sur leur envie commune d'agir face à cette situation. L'organisateur lui propose de venir à une rencontre avec d'autres personnes concernées par ce problème, des parents d'élèves, et plus généralement des gens du quartier attachés à cette école. Ensemble, ils décident de passer à l'action : ils s'orientent vers la mairie, où ils exposent leur problème, et face à l'absence de réponse, ils décident de chercher des solutions par eux-mêmes. Petit-à-petit, alors qu'elle ne venait au départ que pour participer, Aïcha se retrouve à animer des réunions, à proposer elle-même ses idées, à entrer en contact avec des personnes qui pourraient aider. Elle est pour cela formée par les organisateurs. C'est même elle qui va avoir l'idée de téléphoner à cette entreprise locale de préfabriqué qui propose de reconstruire l'école à très bas prix. Cette solution, déjà adoptée par d'autres communes de la région, convient au groupe. Après l'exercice d'un lobbying – pétitions, actions médiatiques – le groupe, aidé par les organisateurs, parvient à négocier avec la Mairie, qui optera pour cette solution.

^(*) Cette situation, fictive, s'inspire des actions menées par l'Alliance Citoyenne de Grenoble.
Voir : www.alliancecitoyenne-38.fr

Les méthodes utilisées

Cette situation expose un ensemble de techniques utilisées par les « organisateurs communautaires » pour mobiliser les habitants :

- Ils fréquentent les lieux de sociabilité du quartier, comme ici des réunions d'école. Là, ils compilent les informations sur la situation du quartier, sur les enjeux, les ressentis des habitants ; surtout, ils repèrent des personnes potentiellement mobilisables. Les organisateurs passent au moins une journée par semaine dans le quartier, dehors ou dans les lieux où se rendent les habitants (cafés, lieux de cultes, etc), dotés d'un journal de bord où ils compilent les informations qu'ils recueillent lors de leurs rencontres avec les habitants.
- Avec des entretiens en tête-à-tête (les « one to one », qui durent généralement entre 45 minutes et une heure), ils échangent très librement avec les habitants de manière à comprendre ce qui compte pour eux. Le but de ces entretiens est double : repérer des actions à mener, et partager l'envie d'agir, l'enthousiasme, la non-résignation. Les organisateurs nouent ainsi des relations qualitatives et de confiance (ces entretiens ne sont pas formalisés à la manière de ceux réalisés dans le cadre de certaines enquêtes, et ce ne sont bien sûr pas des questionnaires!). Ils recueillent les numéros de téléphone portable des personnes, de manière à pouvoir les contacter facilement.
- La formation de leaders est fondamentale. Elle permet aux participants d'agir par eux-mêmes : animer des réunions, prendre des décisions, mobiliser, agir. Ces formations prennent toutes les formes : depuis des ateliers individuels rapides pour préparer telle réunion, jusqu'aux formations sur plusieurs journées de développement de la confiance à l'oral.

A terme, cette forme de mobilisation place les habitants au centre du projet. Elle leur permet d'être eux-mêmes la force de proposition, d'animation, d'action. Dès lors, les organisateurs ne sont plus le passage obligé des relations : le tissu relationnel prend ainsi la forme d'un réseau, dont l'organisateur aide à la construction et à la mobilisation.



Expérimentation des Tables de quartiers



5 - Relations avec les institutions et les pouvoirs publics

Enjeux

A partir d'un état des lieux des enjeux du quartier et de l'élaboration d'actions et de propositions, la table développe une stratégie de négociation avec les pouvoirs publics et les institutions présentes sur le territoire. La Table s'impose ainsi pour devenir un interlocuteur légitime et incontournable du développement social du quartier.

Il est donc crucial pour chaque Table de construire son positionnement par rapport à ces acteurs et d'entretenir des relations de nature à favoriser les orientations prises par la table.

- Quelle est la place des institutions et pouvoirs publics dans la démarche des Tables de quartier ?
- Comment une Table de quartier construit-elle sa légitimité auprès des décideurs ?
- Comment construire une négociation efficace ?
- Comment établir et maintenir le rapport de force ?



Place des pouvoirs publics dans la démarche de la Table de quartier

Place des pouvoirs publics dans le fonctionnement d'une Table

La Table de quartier est une dynamique autonome composée d'associations et d'habitants du quartier. Elle construit une démarche indépendante des pouvoirs publics. Cette autonomie lui permet de faire ses propres choix en termes de structure et de mode de fonctionnement. Néanmoins, les relations avec les pouvoirs publics sont incontournables, car les sujets abordés concernent le bien commun et donc les élus et acteurs en charge des politiques publiques menées sur les territoires. Les pouvoirs publics ne sont pas membres de l'assemblée générale mais peuvent être invités à participer aux travaux. Dans ce cas, ils ont le même statut que les autres parties-prenantes de la Table et respectent le cadre posé collectivement.

Pouvoirs publics, tables de quartiers et conflits éventuels

Les relations des Tables avec les élus peuvent, selon le contexte et les enjeux abordés passer de la proposition, au conflit et à la construction d'un rapport de force, à la négociation ou à la coopération.

L'objectif des Tables de quartier est que les citoyens prennent en main leur quartier en se donnant le pouvoir d'agir, ce qui implique une capacité créative et propositionnelle. Des désaccords entre la Table de quartier et les élus (ou encore un acteur privé) peuvent conduire à l'expression d'un conflit et mettre la table de quartier en situation d'opposition et de construction d'un rapport de force pour faire aboutir ses propositions. Dans cette démarche, le rapport de force n'est pas considéré comme négatif mais comme constructif, à condition que les négociations se déroulent dans la transparence et la compréhension des différents intérêts en présence.

... / ...

5 - Relations avec les institutions et les pouvoirs publics

Le rapport de force participe de la construction conflictuelle de l'intérêt collectif. La Table de quartier est donc un partenaire des institutions et des pouvoirs publics sur le territoire mais elle ne cherche pas forcément le consensus avec ces derniers.

Ce positionnement ne va pas de soi dans notre culture politique française où les relations entre associations et pouvoirs publics impliquent souvent un partage entre d'une part les associations « amies » des élus, qui sont subventionnées et d'autre part, les associations contestataires, qui ne le sont pas. Une Table de quartier est un acteur du bien commun et peut alterner, pour faire aboutir ses projets, des périodes de coopération parfois très étroite avec les décideurs d'un territoire, et des périodes conflictuelles si nécessaire, lorsque ses intérêts ne rencontrent pas a priori ceux des décideurs. Elle n'est donc pas par nature un contre-pouvoir systématique, mais peut être amenée à faire exister un « autre pouvoir » si les situations le nécessitent grâce entre autres, à sa capacité à porter des projets et des idées en amont des institutions et des pouvoirs publics.

Un enjeu pour les tables de quartier: construire un positionnement clair et efficace.

L'un des enjeux de l'expérimentation se trouve donc dans la construction de ce positionnement : sur la base de relations transparentes avec les pouvoirs publics et d'une bonne compréhension partagée des objectifs d'une Table de quartier et de sa démarche, il s'agit de construire des relations efficaces dans l'intérêt de la population du quartier. Pour cela, une stratégie précise est à élaborer par chaque table pour savoir quand et comment associer les élus, s'opposer si nécessaire et négocier.

Il s'agit donc de faire évoluer la vision qu'on a du conflit (vu le plus souvent dans sa dimension de contestation et d'opposition) pour le considérer comme une divergence d'intérêt, qui peut être ponctuelle et faire progresser collectivement les acteurs d'un territoire à condition de bien gérer ces épisodes conflictuels.



Construire sa légitimité

Une Table de quartier construit sa légitimité avant tout de manière ascendante. La reconnaissance dont elle peut éventuellement bénéficier de la part des pouvoirs publics (légitimité descendante) découle de ce travail mené au quotidien sur le terrain.

La légitimité d'une Table repose notamment sur :

- sa capacité à **mobiliser un grand nombre d'habitants** sur les sujets qui les concernent et à animer les actions de manière à ce que les habitants en soient les premiers acteurs et décideurs ;
- sa représentativité des habitants du quartier, que ce soit de leur lieu de vie, profils socio-professionnels, appartenances diverses, associations et groupes présents, etc. Il ne s'agit pas de construire un échantillon représentatif de la population mais **une table est à l'image du quartier. Elle mobilise tous les acteurs du quartier dans leur diversité, sans sélection ni refus ;**
- la **crédibilité des propositions et actions** qu'elle construit : il s'agit à la fois d'être ambitieux et réaliste ;
- sa capacité à être **force de proposition** (et à ne pas s'enfermer dans la contestation) ;
- sa capacité à **mobiliser les habitants qui sont le plus souvent éloignés des démarches de concertation** menées sur le territoire ;
- la manière dont elle mène les négociations avec les pouvoirs publics, y compris son mode de gestion des conflits éventuels ;
- **l'organisation du pouvoir au sein de la Table** de quartier: une table organise les relations de pouvoir, elle définit les rôles de chacun, les objectifs et principes partagés. Elle sait s'appuyer sur des habitants « leaders » qui ont une forte capacité de mobilisation, mais veille à renouveler ses porte-paroles et représentants. Son fonctionnement assure donc un partage effectif du pouvoir et non sa monopolisation par un petit groupe ;
- **son pouvoir de mener des actions de manière autonome**, c'est à dire sa capacité à s'auto-organiser et créer des liens de solidarité et d'action collective dans le quartier.

Il existe sans doute d'autres ingrédients. C'est à chaque Table de construire sa légitimité d'une manière qui lui est propre, selon les particularités de son territoire. A partir de ces ingrédients de légitimité ascendante, chaque Table choisit ensuite d'animer ses relations avec les pouvoirs publics d'une manière qui lui est propre, dans l'objectif de créer un climat propice à l'avancement de ses propositions auprès des pouvoirs publics. Informer en amont les élus et services ou non, inviter les élus à tel ou tel moment ou non, lancer une campagne de mobilisation des habitants dans l'espace public, interpeller publiquement ou non les élus, etc, chaque Table choisit ses options selon ce qu'elle juge pertinent dans le contexte de ses relations avec les pouvoirs publics.



5 - Relations avec les institutions et les pouvoirs publics

Négocier avec un élu / décideur¹

Selon les sujets sur lesquels elle travaille, une Table de quartier doit construire des négociations efficaces et intelligentes avec les pouvoirs publics. Pour cela, il est nécessaire de **préparer collectivement les négociations** de manière à ce que les propositions de la table aboutissent.

Une négociation est un processus où deux parties cherchent un accord sur une question précise.

5 phases dans une négociation :

Avant, la préparation

- avant tout, obtenir l'information et les documents sur lesquels les élus se basent pour prendre leurs décisions. Cet accès est libre et c'est obligatoire de la part des pouvoirs publics de le fournir (CADA), surtout dans une démarche de co-construction.
- obligatoire : répartition des rôles, de la parole, avoir un maximum d'infos pour répondre aux questions, faire un écrit présentant le projet.
- savoir ce que l'on est prêt à négocier et ce que l'on ne veut pas négocier : l'objectif maximum (l'idéal), l'objectif minimum, l'objectif réaliste.
- se renseigner, connaître son interlocuteur (ses peurs, ses enjeux, ses contraintes, ses représentations ...) pour préparer son argumentation.
- connaître le contexte, l'institution (et sa politique d'action, de financement) son champ de compétences, ses moyens d'agir ... et s'y adapter (s'adapter ce n'est pas dénaturer le projet).
- on peut aussi : envoyer un dossier de présentation avant, travailler en amont avec le technicien (si possible) pour affiner le projet, savoir ce qu'il est possible de demander ...
- les « **porte-parole** ». La fonction de porte-parole de la table est une fonction essentielle. Elle doit être préparée et assurée par une diversité d'acteurs, selon les sujets en question. Les habitants ont un rôle central dans cette mission de porte-parole, appuyés si nécessaire par l'animateur-trice de la table de quartier.

Pendant, la présentation de la situation-problème

- présenter votre analyse - votre situation vécue-il est important de raconter des histoires individuelles courtes pour toucher l'autre au-delà de l'intellect,
- en quoi est-elle d'intérêt collectif-d'intérêt commun ?
- en quoi est-elle source d'inégalités / de discriminations ?
- en quoi concerne-t-elle votre interlocuteur ?

La proposition de solution

- énoncer rapidement votre demande /votre solution, identifier l'intérêt de l'autre / du territoire / des habitants.
- proposer une solution gagnant-gagnant (attention, une proposition gagnant-perdant n'est pas acceptable ni pour vous ni pour votre interlocuteur).

La négociation d'un compromis

- mettre en évidence la force, le nombre, les retombées médiatiques, les autres partenaires, l'intérêt territorial.
- exprimer l'objectif attendu -exprimer l'objectif minimum si nécessaire.
- exprimer clairement les suites que vous donnerez si pas d'accord minimum (pression-votre force consiste dans votre capacité à faire pression).
- et puis parfois ça se joue à l'apéro ou au café, dans les couloirs à la sortie de la réunion.
- la **marge de manœuvre** pour négocier : sur quoi est-on prêt à céder et à quelles conditions ? Sur quoi on ne cédera pas ? Comment rebondir si les négociations n'aboutissent pas ?

La finalisation de l'accord

- ne pas se quitter sans avoir clairement posé les termes de l'accord – les engagements de chacun, les délais, les dates ...
- poser les modalités de mise en œuvre se revoit-on pour faire un point ?
- et après l'accord, on reste en veille, on relance ...



¹ Union régionale Rhône-Alpes des centres sociaux, formation intitulée «Animer des actions émancipatrices», p.49

Expérimentation des Tables de quartiers



Pour aller plus loin : sites web et bibliographie

La bibliographie ci-dessous permet d'approfondir les différents points abordés par ce Kit d'Appui. On y retrouvera donc les différentes sources citées par le Kit, mais également des éléments en rapport avec le développement du pouvoir d'agir. Cette bibliographie renvoie particulièrement vers des sites, des articles ou des livres permettant de s'outiller : méthodes, exemples de démarches, manières d'agir, en plus de quelques références théoriques liées aux notions d'empowerment et de pouvoir d'agir.

Sites web :

- La fabrique des possibles : petite présentation vidéo du pouvoir d'agir par la FCSF : <http://vimeo.com/68597911>
- La « boîte à outils de l'action collective », de l'association Aequitaz (mobilisation, action collective, stratégie...) : <http://www.aequitaz.org/outils/action-collective-guide-pratique/>
- La boîte à outils de l'agence québécoise de développement de l'action collective « CommunAgir » (leadership, animation, gouvernance...) : <http://www.communagir.org/comprendre-et-agir/>
- Le site du collectif Pouvoir d'Agir, actualités en lien avec le pouvoir d'agir en France : <http://pouvoirdagir.fr/>
- Le site de l'Alliance Citoyenne de Grenoble, expérience de « community organizing » en France : www.alliancecitoyenne-38.fr
- Le site de la Table de concertation « Action-Gardien », à Montréal : www.actiongardien.org

Articles, rapports, revues :

- Le rapport « Le pouvoir d'agir : pour une réforme radicale de la politique de la ville », remis par Marie-Hélène Bacqué et Mohammed Mehmache au ministère de la Ville, juillet 2013 : <http://www.ville.gouv.fr/IMG/pdf/rapport-participation-habitants.pdf>
- « Le développement des communautés à Montréal, quelques grandes étapes », Lyne Poitras, France Brochu : http://vibrantcanada.ca/files/la_petite_histoire_du_developpement_des_communautes_a_montréal_0.pdf
- « Faire émerger et animer des actions collectives à visée émancipatrice », résumé d'une démarche de formation-action proposée par l'Union régionale Rhône-Alpes des centres sociaux : <http://rhonealpes.centres-sociaux.fr/files/2013/06/formation-action-collective-%C3%A0-vis%C3%A9e%C3%A9mancipatrice-version-courte-130529.pdf>
- Livret ECHO, l'histoire du lancement de l'Alliance Citoyenne de Grenoble racontée par ses acteurs : <http://www.centres-sociaux.fr/files/2012/12/Livret-ECHO.pdf>
- La tribune Fonda n°215 (septembre 2012), « Le pouvoir d'agir au cœur de la démocratie », disponible en intégralité sur le site de la Fonda : <http://www.fonda.asso.fr/Le-pouvoir-d-agir-au-coeur-de-la.html>
- Le rapport « Valoriser les ressources des quartiers : des pistes pour améliorer la conduite locale de la politique de la ville et en renforcer le caractère participatif », remis par Thomas Kirsbaum au réseau AMADEUS, mars 2014. (Voir notamment à partir de p52 : « Le pouvoir d'agir des habitants : un panel d'expériences locales ») <http://i.ville.gouv.fr/index.php/reference/9876/valoriser-les-ressources-des-quartiers>

Livres :

- Bernard Dumas, Michel Séguier, Construire des actions collectives : développer les solidarités, La Chronique Sociale, 2004, 226 p.
- Marie-Hélène Bacqué, Carole Biewener, L'empowerment, une pratique émancipatrice, La Découverte, 2013, 160p.
Saul Alinsky (le « père » du community organizing), Manuel de l'animateur social. Une action directe non violente, Seuil, 1976, 251 p. disponible en ligne : <http://gsara.tv/~bruxelles/wp-content/uploads/2014/04/Manuel-Alinsky-pdf1.pdf>



Contact FCSF

Isabelle Foucher,

Déléguée chargée d'appui au réseau

isabelle.foucher@centres-sociaux.asso.fr

Tél. 01.53.09.96.16

Port. 06.07.06.40.48

Jérémy Louis

Chargé de mission Tables de Quartier

jeremy.louis@centres-sociaux.fr

Tél. 01.53.09.96.07

FONDATION
monde un
par
tous



cget

